



**Municipalité du Village de Roxton Falls**  
26, rue du Marché  
Roxton Falls (Québec) JOH 1E0  
Téléphone : 548-5790 Télécopieur : 548-5881  
Courriel : [roxton@roxtonfalls.ca](mailto:roxton@roxtonfalls.ca) Site internet : [roxtonfalls.ca](http://roxtonfalls.ca)

## Budget 2018

Chers citoyennes,  
Chers citoyens,

Encore cette année, le conseil a travaillé très fort afin de préparer un budget qui puisse répondre aux différentes exigences municipales. Le budget de la municipalité est donc d'un total de 1 285 000\$ pour 2018, comparativement à 1 208 000\$ en 2017.

### **VOTRE COMPTE DE TAXES 2018: TAUX DE TAXATION**

Le budget des dépenses de la municipalité est établi à 1 285 000\$. Les différents taux se comparent donc ainsi :

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2017</u> Par tranche de 100\$/d'évaluation	<u>Taux 2018</u> Par tranche de 100\$/d'évaluation
Taxe foncière générale	0,7182 \$	0,7013 \$
Sûreté du Québec	0,0727 \$	0,0727 \$
Règl. Emprunt Hôtel de Ville	0,0181 \$	0,0177 \$
Règl. Emprunt pour Caserne	0,0067 \$	0,0066 \$
Règl. Emprunt-Développement domiciliaire	0,0316 \$	0,0310 \$
Règl. Emprunt-Rue de la Rivière	0,0000 \$	0,0180 \$
Total :	0,8473 \$	0,8473 \$

Mentionnons que nous avons un taux unique de taxation, c'est-à-dire que nous n'avons pas de taux différent pour les industries et les commerces, comme c'est le cas dans plusieurs autres municipalités pour ces secteurs. Globalement, le taux demeure donc à 0,8473\$/100\$ d'évaluation. Il a été résolu de maintenir au même taux, le taux de taxation global, dans le but de continuer à investir dans les infrastructures municipales.

### **TAXES DE SERVICES**

#### **Collecte des matières résiduelles**

La taxe relative à la collecte des matières résiduelles (ordures ménagères, recyclage, matières organiques, les collectes de gros rebuts, accès à l'écocentre, collecte de résidus domestiques dangereuses, etc.), est établie à 142\$ par porte, comparativement à 144\$ en 2017, soit une baisse de 2\$ par porte.

#### **Service de gestion des eaux usées**

Pour ce qui est de la taxe relative au service de gestion des eaux usées (taxe d'égout), elle est également maintenue à 102\$ par unité desservie en 2018.

#### **Programme régional de vidange des fosses septiques**

Chaque propriétaire d'immeuble visé par le programme régional de vidange des installations septiques se verra imposer une taxe de 86\$.

### **MAINTIEN DES 4 VERSEMENTS DE TAXES**

Il sera encore possible d'acquitter votre compte de taxes en 4 versements égaux, qui seront répartis de mars à octobre 2018. Les modalités seront expliquées en détails sur le compte de taxes 2018.

### **REÇUS POUR PAIEMENT DE TAXE**

Toujours dans le but de réduire les dépenses relatives à l'émission et à la mise à la poste des reçus pour paiement de taxes, la municipalité émettra des reçus seulement aux contribuables qui se rendront au bureau municipal pour payer en argent comptant leur compte de taxes, en guise de preuve.

**TABLEAU COMPARATIF 2017 - 2018**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>BUDGET 2018</b>
Taxe foncière	671 409 \$	671 339 \$
Sûreté du Québec	67 964 \$	69 594 \$
Taxe pour les collectes de matières résiduelles	90 720 \$	89 744 \$
Taxe pour le service de gestion des eaux usées (Égout)	76 000 \$	75 605 \$
Taxe pour programme régional de vidange des fosses septiques	3 036 \$	2 748 \$
Règlement d'emprunt # 06-2004 - Hôtel de ville	16 921 \$	16 944 \$
Règlement d'emprunt # 07-2004 - Caserne	6 263 \$	6 318 \$
Règlement d'emprunt # 03-2014 - Développement domiciliaire	29 541 \$	29 676 \$
Règlement d'emprunt # 04-2017 – Travaux rue de la Rivière	0 \$	17 231 \$
Crédits de taxes (Programme de revitalisation)	-15 091 \$	-24 379 \$
Tenant lieu de taxes (École et bureau de poste)	100 300 \$	113 659 \$
Péréquation - Compensation collecte sélective		
Redevances sur l'élimination des matières résiduelles		
Services rendus aux municipalités (Premiers répondants)	24 500 \$	24 300 \$
Autres services rendus (Revenus de location, administration Régie incendie, etc.)	57 265 \$	56 306 \$
Autres revenus (Droits de mutations immobilières, permis, intérêts, raccordement d'égout, entente entretien routes MTQ, contraventions)	79 172 \$	84 165 \$
Transfert-Programme d'aide financière à la voirie locale-RIRL-Rue de la Rivière	0 \$	51 750 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 208 000 \$</b>	<b>1 285 000 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>BUDGET 2018</b>
Administration générale	303 984 \$	300 430 \$
Sécurité publique	208 038 \$	207 878 \$
Transport routier	241 412 \$	246 510 \$
Hygiène du milieu	201 316 \$	192 037 \$
Santé et Bien être (Immeuble de la Garderie)	12 445 \$	13 195 \$
Aménagement, urbanisme et développement	39 809 \$	39 295 \$
Loisirs et culture	70 485 \$	70 550 \$
Frais de financement	71 511 \$	141 105 \$
Affectations	19 000 \$	- 6000 \$
Immobilisations et Infrastructures	40 000 \$	80 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 208 000 \$</b>	<b>1 285 000 \$</b>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous en faire part.

*Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des élus et des employés municipaux,  
un très Joyeux Noël et une Année 2018 fertile en projets de toutes sortes.  
Que la santé et le bonheur vous accompagnent!*

Jean-Marie Laplante  
Maire

***Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé  
du 22 décembre 2017 à 12h00 jusqu'au 7 janvier 2018.  
L'horaire régulier reprendra le lundi 8 janvier 2018.  
La séance ordinaire de conseil aura lieu le lundi 15 janvier 2018 à 19h30.***